

# stage en responsabilité partagée

dit d'approfondissement

## approches transversales 2

apprentissage, pratiques d'enseignement, collaborations entre classes ordinaires, spécialisées et soutien pédagogique

coordination

Monsieur Géry Marcoux

[Géry.Marcoux@unige.ch](mailto:Géry.Marcoux@unige.ch)

périodes de terrain

Entre le 15 oct. et le 20 déc. 2021

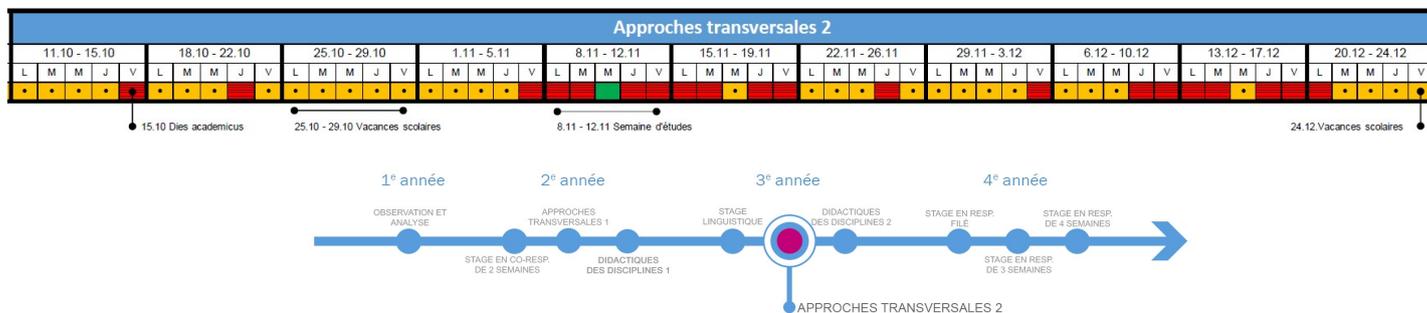
**Filé, journées complètes** : 15 oct.; 21 oct.; 5 nov.; 25 nov.; 3 déc.

**Compact** : 8 nov.—19 nov.

9 déc.—20 déc.



La durée du stage est de 20 jours répartis sur un total de 11 semaines: 4 journées complètes filées + 1 bloc de deux semaines et 1 jour + 1 bloc d'1 semaine et 3 jours.



## objectifs généraux

L'objectif général du module EAT2 est de permettre aux étudiant.e.s de comprendre les **processus d'apprentissage des élèves en classe ordinaire, classe spécialisée et soutien pédagogique**, tout en se formant à des **pratiques d'enseignement et de collaboration** dans ces trois contextes de l'école primaire. Par l'alternance entre l'université et le terrain scolaire sur une période de onze semaines, le module permet à l'étudiant.e de développer des compétences d'observation et d'analyse des processus et difficultés d'apprentissage, ainsi que des compétences d'intervention et de collaboration pour favoriser la progression des apprentissages, répondre aux besoins éducatifs particuliers et contribuer à la mise en place de **conditions propices à l'intégration des élèves** et à l'accès aux savoirs.

## thématiques des cours

- Unité 1 Processus d'apprentissage et interactions sociales en classe
- Unité 2 Evaluation des apprentissages
- Unité 3 Enseignement spécialisé et intégration scolaire
- Unité 4 Différenciation des situations d'apprentissage

## inscription

Deux dispositifs de stage sont prévus. Chacun.e accueille un duo d'étudiant.e.s.

- Dispositif 1: Deux titulaires de classes ordinaires et un.e ECSP s'inscrivent en trio.
- Dispositif 2: Un.e titulaire de classe ordinaire et un.e titulaire de classe spécialisée s'inscrivent en duo.

## modalités de travail

La période de formation sur le terrain scolaire vise à approfondir les thèmes travaillés dans le module. L'attention des étudiant.e.s est centrée sur l'activité d'apprentissage dans ses dimensions sociales, cognitives, métacognitives et socio-affectives, les différences en fonction des contextes et des situations, les difficultés d'apprentissage et les besoins éducatifs particuliers, les pratiques d'évaluation, de régulation et de différenciation, les modalités de collaboration entre classe ordinaire, classe spécialisée et soutien pédagogique, les obstacles et conditions propices à l'intégration de tous les élèves.

## déroulement

La période de terrain se déroule sur onze semaines entrecoupées par des journées et une semaine à l'université. Les formatrice.teur.s de terrain accueillent un duo d'étudiant.e.s, dans une configuration contextuelle articulant, soit des classes ordinaires à un dispositif de soutien, soit une classe ordinaire à une classe spécialisée. Chaque duo d'étudiant.e.s travaille en concertation avec ses formatrice.teur.s de terrain et collabore étroitement afin de partager et échanger les informations recueillies.

## accompagnement

Le rôle des FT est de participer à la formation des étudiant.e.s et de contribuer aux objectifs du module. Ainsi, en référence au contrat-type, chaque FT s'engage à :

- définir au début du stage les modalités de prise en charge du duo d'étudiant.e.s par les FT à l'aide d'un document prévu à cet effet ;
- accueillir l'étudiant.e et l'associer au fonctionnement de la classe, de l'école et des collaborations ;
- expliciter ses pratiques d'enseignement et de collaboration ;
- répondre aux interrogations de l'étudiant.e et encourager ses initiatives ;
- discuter des modalités de mise en place des démarches prévues par les étudiant.e.s afin de les intégrer au mieux aux activités ;
- contribuer à l'analyse des démarches et des attitudes de l'étudiant.e ;
- mettre en évidence ses outils, ses ressources, ses modalités d'organisation du travail ;
- faire bénéficier l'étudiant.e du regard d'un.e professionnel.le, notamment lors d'observations d'élèves ou de la mise en œuvre d'activités ;
- proposer à l'étudiant.e de s'investir dans des activités complémentaires à celles qui sont prévues dans le cadre du module ;
- participer aux réunions proposées par l'équipe universitaire.

## équipe universitaire

Vanessa Bacquélé, Lionel Dechamboux, Coralie Delorme, Lucie Mottier Lopez, Géry Marcoux, Greta Pelgrims, Emmanuel Sander, Walther Tessaro.

## démarches

Les étudiant.e.s observent et analysent l'activité d'apprentissage d'élèves dans différentes situations, se forment à certaines pratiques d'enseignement dans les différents contextes et aux modalités de collaboration entre enseignant.e.s.

Ils adoptent plusieurs postures et formes d'implication. En lien avec les démarches qu'elles.ils ont pour tâche de mettre en œuvre avec les élèves, Elles.ils passent progressivement d'une posture d'observation participante à une posture d'intervention.

Il est aussi attendu que les étudiant.e.s s'impliquent dans les activités de la classe selon des modalités définies au préalable avec les formatrice.teur.s de terrain.

## évaluation

Les formatrice.teur.s de terrain s'impliquent dans l'évaluation des étudiant.e.s sous forme de guidage et d'échanges au cours de la période de formation sur le terrain.

L'attribution des crédits du module EAT2 se base sur l'ensemble des exigences définies tant du point de vue académique que du point de vue des prestations des étudiant.e.s liées à la formation sur le terrain et lors des séances à l'université.

## collaboration

Diverses modalités de collaboration sont prévues entre FT et FU :

- Avant la période de terrain, une rencontre est organisée à l'université entre FT, étudiant.e.s et FU.
- Au cours de la période de terrain, une journée de co-formation entre FT et FU a lieu à l'université, afin de travailler sur certains contenus du module pendant que les étudiant.e.s tiennent la classe.
- A la demande des FT et/ou des étudiant.e.s, une rencontre peut être fixée dans les écoles avec les FU.
- Au terme de la période de terrain, un bilan à l'aide d'un formulaire écrit est effectué.
- Outre ces moments de rencontre institués, les formatrice.teur.s universitaires référent.e.s du groupe de base auquel appartiennent les étudiant.e.s sont les interlocutrices.teurs privilégiés.e.s des FT.

page web du module :

<https://www.unige.ch/fapse/bsep/eat2/>